

NUCOURT **Com-Info**



Malgré le mauvais temps, mars prépare en secret le printemps.

NUMÉRO 110
FÉVRIER-MARS 2019

Conseil municipal du 13 février 2019

Urbanisme

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'avenant à la procédure de marché concernant la réhabilitation des cinq logements à hauteur de 5 170 €.

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité l'inscription au SIERC (programme 2020) pour l'enfouissement des lignes électriques :

- Rue de Magny, afin de finaliser le programme 2014, avec une extension vers le château d'eau.
- Ruelle du château.

Le conseil municipal a approuvé la demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) 2019 pour la création d'un espace multi-sport dont l'estimation des travaux s'élève à 81 216 € TTC. Dans le cadre de ce projet le conseil municipal autorise également le maire à solliciter une demande de subvention CNDS ainsi qu'une subvention de la Région Île de France pour l'année 2019.

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'adhésion des communes de Chaussy et d'Omerville auprès du syndicat du SIAEP.

Finance

Le conseil municipal accepte à l'unanimité une déclaration d'intention de mandater le CIG (Centre interdépartemental de Gestion) pour une convention de participation relative au risque Santé.

Le conseil municipal a fixé à l'unanimité le prix de l'eau potable pour 2019 comme suit :

2019	2018
Eau, le m ³	
2,10 €	2,10 €
Location d'un compteur de 20 m/m	
22,00 €	22,00 €
Location d'un compteur de 40 ou 60 m/m	
40,00 €	40,00 €
Location d'un compteur de 80 m/m	
144,00 €	144,00 €
Pollution domestique, le m ³	
0,420 €	0,420 €
Modernisation des réseaux, le m ³	
0,185 €	0,240 €
Taxe d'assainissement, le m ³	
1,60 €	1,40 €
Assainissement non collectif, le m ³	
0,30 €	0,30 €

Le conseil municipal a autorisé à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer les documents afférents à une transmission électronique des actes budgétaires et des actes réglementaires au représentant de l'État.

Nucourt Com-Info : le journal du Conseil municipal

Mairie de Nucourt – rue de la Boutrolle – 95420 Nucourt | Tél : 01 34 67 41 11 | mairie.nucourt@wanadoo.fr | www.nucourt.eu

Directeur de publication : Philippe Flahaut. **Rédaction :** les conseillers municipaux. **Conception et réalisation :** Émilie et Baptiste Vallet.

Imprimé par nos soins à 300 exemplaires. Pour préserver l'environnement, ce journal est imprimé sur un papier norme PEFC.

Du nouveau pour connaître sa situation électorale

Dans le cadre de la réforme de la gestion des listes électorales, le répertoire électoral unique (REU) est actualisé par la saisie des nouvelles inscriptions et la prise en considération des notifications adressées par l'INSEE.

Le contenu du REU permet désormais l'ouverture de la télé procédure permettant à chaque électeur d'interroger sa situation électorale.

Aussi, à compter de lundi 11 mars 2019, chaque électeur peut accéder à ce service sur le site service-public.fr afin de se renseigner sur sa commune d'inscription et le bureau de vote auquel il est rattaché.

Si l'électeur n'est pas retrouvé par l'application, il sera invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.

En bref

Les jeunes hommes et femmes nés en **janvier, février et mars 2003** sont priés de se présenter en mairie dès l'âge de 16 ans afin d'être recensés pour la journée défense et citoyenneté et prévoir l'inscription automatique sur les listes électorales. Merci de vous munir du livret de famille.

Si vous n'avez pas effectué cette formalité, ou si le recensement a été fait tardivement, ou encore si vous avez déménagé depuis, vous devez procéder à une inscription volontaire sur les listes électorales.

Inscriptions sur les listes électorales

En 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales afin de participer à un scrutin est le dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin. Pour l'élection des représentants de la France au Parlement européen qui aura lieu le 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est le 31 mars 2019.

C'est pourquoi la mairie sera exceptionnellement ouverte le samedi 30 mars de 10 h 00 à 12 h 00.

Toutefois vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales après la date limite d'inscription au plus tard le 16 mai 2019 pour les élections européennes, si vous vous trouvez dans un des cas suivants :

- Fonctionnaires et agents des administrations publiques mutés ou admis à faire valoir leurs droits à la retraite après la clôture des délais d'inscription ;
- Militaires qui retournent à la vie civile après la clôture des délais d'inscription ;
- Personne qui déménage dans une autre commune pour un motif professionnel après la clôture des délais d'inscription ;
- Jeunes atteignant la majorité après la clôture des délais d'inscription (dans le cas très exceptionnel où ils n'auraient pas été recensés pour inscription automatique par l'Insee) ;
- Acquisition de la nationalité française après la clôture des délais d'inscription ;
- Recouvrement de l'exercice du droit de vote après la clôture des délais d'inscription.



Nucourt

Samedi 30 mars

Dans la nuit du 30 au 31 mars. Pensez à avancer votre montre d'une heure, car à 2 heures du matin, il sera 3 heures.

Dimanche 7 avril

Repas des aînés organisé par le CCAS à 12 h 00 dans la salle municipale du foyer rural.

Du samedi 20 avril au lundi 6 mai

Vacances de printemps pour les enfants (zone C).

Dimanche 28 avril

Foire à tout.

Samedi 4 mai

Sortie canoë en famille au départ de Saint-Clair-sur-Epte organisée par les Foyers ruraux. Inscriptions au plus tard le 15 avril auprès de M. Philippe Denis au 06 07 19 56 05.

Mardi 21 mai

Collecte des encombrants.

Samedi 22 juin

Sortie culturelle à Amiens organisée par les Foyers Ruraux. Renseignements : M. Philippe Denis au 06 07 19 56 05. Inscriptions au plus tard le 15 avril.

Idées sortie

Dans le contexte actuel, certaines sorties peuvent être annulées du fait du plan « Vigipirate renforcé ».

Dimanche 31 mars

Fête de l'épouvantail au musée de la Moisson au hameau du Petit Mesnil à Sagy 95450. Entrée libre de 13 h 00 à 18 h 00.

Mercredi 3 avril

Deux farces de Tchekhov « Une demande en mariage » et « L'ours » organisées par le théâtre de l'Usine à la salle des fêtes de Bray-et-Lû à 20 h 00. Réservation au 01 30 37 01 11.

Nouvelle session « jardiner au naturel »

Le Parc naturel régional du Vexin français propose pour l'année 2019 un programme riche et varié pour « jardiner au naturel » qui saura vous séduire.

Au menu, participez à la création d'un potager, à la plantation de végétaux au bord de l'étang de la Maison du Parc, sans oublier la préparation et la dégustation de quelques recettes en utilisant les légumes du jardin des pieds à la tête. Venez découvrir les plantes sauvages, récolter et semer des graines, bouturer ou moissonner et entretenir ses rosiers. Venez apprendre à reconnaître les plantes invasives, à entretenir et planter des arbres fruitiers.

Et s'il vous prenait l'envie d'avoir des poules ? Venez découvrir comment les accueillir chez vous.

Si vous souhaitez plus d'informations, site internet du Parc : www.pnr-vexin-fancais.fr

Réservations au 01 34 48 66 00 - Maison du Parc / Musée du Vexin français à Théméricourt.



Une autre vie s'invente ici



Le vélo électrique comme moyen de locomotion et pourquoi pas ?

Le Parc Naturel du Vexin a mis à la disposition de la mairie quatre bicyclettes électriques afin de faire découvrir ce mode de déplacement. Vous pouvez bénéficier de cette offre en vous adressant à la mairie sous certaines conditions : avoir plus de 50 ans, habiter Nucourt et verser une caution.

Le vélo vous sera alors prêté pour une période de 1 à 3 mois, en fonction des demandes. D'ors et déjà, un usager a testé le vélo et nous fait part de son ressenti :

« Je réceptionne mon vélo le 6 février, j'effectue un petit tour autour de Nucourt pour le prendre en main.

Le lendemain je pars en direction des Cressonnières pour un circuit de 16 km en 1 h 30 et je fais un premier bilan : le vélo convient aux routes ou chemins en bon état ou en état moyen. Ce n'est pas un VTT, la boue occasionne un encrassement qui ralentit la vitesse car il n'y a pas assez d'espace entre les garde-boues et les pneus. De plus, les pneus de ville n'accrochent pas et comme les roues à crampons et ne sont pas équipées de bandes de KEVLAR le risque de crevaison est important, il s'avère nécessaire de s'équiper d'un aérosol anti crevaison. Le côté positif, le vélo fonctionne très bien et l'assistance est efficace.

Le samedi 9 février, je prends la route de Serans et je parcours 18 km, je trouve le développement du vélo assez bien adapté. La position est confortable contrairement à certains VTT, mais la stabilité s'en ressent. Dans les montées l'assistance est efficace. Attention quand on remonte sur le vélo après avoir mis pied à terre dans un chemin glissant, si la pédale est positionnée au quart, en appuyant le vélo



démarrer; il vaut mieux être assis, ça peut surprendre !

Le lundi 11 février, je décide d'utiliser le vélo sur route uniquement, je commence mon escapade de 20 km par la route Du Bellay pour une durée de 1 h 10.

Le bilan est positif, aucun problème à soulever. La position sur route est bonne, le guidon étant bien dans sa position haute. Les poignées ergonomiques permettent de reposer la paume des mains.

Le mardi 12 février, je fais un circuit mixte route et chemin. Ce jour là je roule 24 km en 1 h 30. Je m'aperçois que la selle est plus adaptée pour la gent féminine. J'ai utilisé les trois aides électriques. À l'arrivée le témoin de consommation indique une batterie aux 3/4 encore utilisables.

Dimanche 17 février, je pars de Nucourt pour une randonnée de 23 km en 1 h 15 et en rentrant à la maison mon compteur affiche désormais 101 km.

En résumé c'est une bonne machine qui donne du plaisir sans qu'on sente une fatigue importante. Il faut aller à son rythme et surtout à celui de la machine qui ne permet pas les sprints; chaque choix du développement étant adapté à une vitesse de pédalage. Comme pour un vélo normal il faut passer les vitesses sans appuyer trop fort sur les pédales pour soulager la partie dérailleur, sinon on entend un petit craquement indiquant que le mécanisme force un peu. Et pour finir, il faut effectuer à chaque sortie un petit nettoyage du vélo et recharger la batterie.

Je n'ai pas encore utilisé la bicyclette de nuit pour tester l'éclairage... mais j'espère pouvoir le faire bientôt.»

Inscriptions scolaires – Rentrée 2019/2020

Les inscriptions pour la prochaine rentrée sont ouvertes pour les enfants nés avant le 31 décembre 2016.

Il convient de se présenter en mairie avec les documents suivants : justificatif de domicile de moins de 3 mois, le carnet de vaccination de l'enfant et le livret de famille.

Après l'inscription en mairie, vous devrez prendre rendez-vous avec la direction de l'école pour finaliser les démarches en appelant la directrice de l'école, M^{me} Mélanie Arouh au 01 34 67 41 58 le mardi ou pendant l'heure du déjeuner.

Des BOX à vélos à Cléry-en-Véxin

Nos jeunes élus, Lukas Melchior et Lilou Pollet, avec les autres membres de la commission transport du Conseil Intercommunal des jeunes de la Communauté de Communes Vexin Centre, ont travaillé sur un projet d'abris à vélo à proximité de l'arrêt de bus de Cléry-en-Vexin.

En effet, ils sont convaincus qu'un local permettant de laisser les vélos dans un local sécurisé permettra à des habitués d'utiliser leur bicyclette pour rejoindre les zones mieux desservies par les transports en commun, surtout pendant les périodes creuses.

Le PNR ayant également travaillé sur les différents modes de circulations douces, et rencontré nos jeunes et la CCVC, a permis l'installation d'abris à vélos à différents endroits sur le territoire, notamment Cléry-en-Vexin.

Des clefs seront bientôt disponibles en Mairie. Le service sera limité à quelques box pour Nucourt : faites vous connaître au plus vite si vous êtes intéressé !

Autour des crêpes de la Chandeleur

Le dimanche 10 février, le CCAS fêtait la chandeleur et organisait également le loto habituel. C'est l'occasion pour nos anciens de se retrouver autour de bonnes crêpes préparées par les membres du CCAS et de passer un moment convivial. Tous les participants étaient très concentrés sur le jeu en espérant faire partie des gagnants. Ceux-ci sont repartis avec leurs bras chargés de lots.



La déchetterie change ses horaires

À partir du 1^{er} avril et jusqu'au 31 octobre. Elle sera ouverte du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00 et le dimanche de 9 h 00 à 13 h 00.

Elle sera fermée tous les mardis et jeudis ainsi que le 1^{er} mai.

Plus d'informations sur le site web du SMIRTOM : <http://smirtomduvexin.net>.



Bibliothèque

Après les vacances d'hiver les élèves ont repris le chemin de la bibliothèque. Le jeudi 28 mars, seules les PS/MS et GS/CP feront le déplacement, puis le jeudi 18 avril ce sera le tour de toutes les classes.

Les bibliothécaires vous rappellent que les CE et CM prennent deux livres à chaque fois et que les enfants pourront en emprunter d'autres uniquement si les précédents ont été restitués.

Si vos enfants aiment venir à la bibliothèque, ils peuvent en profiter comme individuels et choisir eux-mêmes leurs livres, documentaires, BD, seule une cotisation de 10 € pour le Foyer Rural sera demandée pour l'année scolaire. La salle est ouverte tous les mercredis de 16 h 30 à 19 h 00 sauf durant les vacances scolaires où elle reste fermée.

Les bibliothécaires recherchent toujours une personne bénévole pour rejoindre leur sympathique équipe.

Tous à vos outils pour les caisses à savon

La fête du village se prépare et la quatrième édition des caisses à savon aussi; si vous voulez passer un moment festif, exploiter vos talents de créateurs, de mécaniciens il est temps de vous mettre au bricolage pour réaliser le bolide de l'année, et comme a dit Pierre de Coubertin « l'important, c'est de participer ».

Plus d'informations sur le site web officiel <https://nucourt.caisse-a-savon.fr>



Vous recherchez un(e) assistant(e) maternel(e)?

Les services du RAM de la communauté des communes Vexin-centre organisent pour la seconde fois une rencontre « nounou'dating » intercommunal.

L'accueil se fera le samedi 13 avril de 10 h 00 à 12 h 30 au foyer rural de Cormeilles-en-Vexin. Renseignements : ram@ccvexincentre.fr ou 01 30 39 68 77 - 01 34 66 08 95.

NUCOURT

CAISSES À SAVON

DIMANCHE 7 JUILLET 2019

CHEMIN DES CARRIÈRES DE 14 H 00 À 18 H 00



INSCRIPTIONS & INFORMATIONS

<http://nucourt.caisse-a-savon.fr>